MLM 2019															
Crustacés		**J**	**F**	**M**	**A**	**M**	**J**	**J**	**A**	**S**	**O**	**N**	**D**		
Atlantique,Manche, Mer du Nord															
Araignée Atlantique femelle, Maja brachydactyla.	12 cm			RS	RS										éviter l'ach
Araignée mâle, Maja brachydactyla.	12 cm														stocks bie
Araignée moussette (araignée juvénile)		RS	RS	RS				RS	RS	RS	RS	RS	RS		pêche acc
Crabe vert, enragé. (Carcinus maenas)															Prélèveme
Crevette grise (Crangon crangon)	3 cm				RS	RS	RS	RS	RS						surexploita
Crevette (la grande), Palaemon serratus	5 cm			RS	RS	RS	RS								surexploita
Etrille, Nécrora puber.		RS	RS									RS	RS		
Galathée rose, Munida rugosa		RS	RS	RS	RS						RS	RS	RS		mériterait
Homard Européen Homarus gammarus	95mm	RS	RS	RS	RS										plan de ge
Langouste rouge, femelle Palinurus elephas	110 mm														plan de ge
Langoustine, Neprobs norvegicus	9 cm													**TAC***	
Pouce-Pied, Pollicipes pollicipes		15				15				15		15			Pêche trè
F = Pêche fermée, certaines fermetures sont nationales, d'autres régionales.															
RS = repos souhaitable, nous devons participer à la préservation de l'espèce.				RS											
+ = coquillage fatigué, maigreur, moins bon en goût.															
++= coquillage en progression															
+++= forme et saveur optimale															
***TAC Européen Total admissible de captures**															
	on n'achète plus, on ne mange plus														
	bien respecter les périodes, et les lieux de pêches durables														
	Attention surpêche évidente														

Ces renseignements ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient entraîner notre responsabilité, ni se

F = Pêche fermée, certaines fermetures sont nationales, d'autres régionales.															
RS = repos souhaitable, nous devons participer à la préservation de l'espèce.					RS										
+ = coquillage fatigué, maigreur, moins bon en goût.															
++= coquillage en progression															
+++= forme et saveur optimale															
Ces renseignements ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient entraîner notre responsabilité, ni se substituer à la loi															
TAC Européen Total admissible de captures															

hat de femelles grainées			
n maîtrisés			
essoire de juvénile			
ent raisonnable			
ation	chalut selectif (pays-Bas 52 % d’europe)		
ation			
un plan de sauvegarde			
estion+licence	rejet des femelles grainées		
estion+licence	rejet des femelles grainées		
s surveillée			

e substituer à la loi			